

AR Prefecture

083-218301182-20190312-52-DE  
Reçu le 14/03/2019

République Française

# Mairie de SAINT-RAPHAËL (VAR)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 39  En exercice : 39	Séance du :  12.03.2019	Date de publication :  13.03.2019	Date envoi à la Sous-Préfecture :  <b>14 MARS 2019</b>
--	-------------------------------	---	---

Le Douze Mars Deux Mille Dix-neuf, à 18 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le Six Mars s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric MASQUELIER - MAIRE.

## PRESENTS :

Mesdames, Messieurs, MASQUELIER, GERMAIN (de la question n° 1 à la question n° 33) et (de la question n° 35 à la question n° 74), ROUBEUF, MARENCO, CHIODI, CHABERT, CIFRE, ISEPPI, LAROCHE, DECARD (de la question n° 1 à la question n° 24) et (de la question n° 26 à la question n° 74), VILOT, ZUCCO, DEBAISIEUX, DUBLANC (de la question n° 1 à la question n° 18) et (de la question n° 21 à la question n° 74), BURNICHON, DUMONT, BERTORA, HEUDIARD, GHIO, COHEN (de la question n° 1 à la question n° 18), LEMAIRE (à partir de la question n° 2), VERMESCH, TOMICO, GINESTA, M. GEISLER, BOULE (de la question n° 1 à la question n° 29) et (de la question n° 21 à la question n° 74), CORDINA, MELNIKOWICZ, BROHÉE (de la question n° 1 à la question n° 20) et (de la question n° 22 à la question n° 74), MALARD (de la question n° 1 à la question n° 21) et (de la question n° 23 à la question n° 74), LEMOINE, HAUTEUR, ROGEZ, HACQUARD.

## ABSENTS AVEC POUVOIR :

Conformément à l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. GERMAIN à Mme ZUCCO (pour la question n° 34), M. DECARD à M. ISEPPI (pour la question n° 25), Mme LEVECQUE à M. GERMAIN, M. PABAN à Mme ROUBEUF, Mme VITEAU à M. MASQUELIER, M. COHEN à M. HEUDIARD (à partir de la question n° 19), M. LEMAIRE à Mme MARENCO (pour la question n° 1), Mme BROHEE à Mme MARENCO (pour la question n° 21), Mme MALARD à Mme MARENCO (pour la question n° 22).

## ABSENTS :

Mme DUBLANC (pour les questions n° 19 et n° 20), Mme NICOLINI, M. BARBIER, M. BOULE (pour la question n° 30).

## OBJET DE LA DELIBERATION

### SUBVENTIONS

\*

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2019**

\*

- n° 52 -

Mme Josiane CHIODI, Adjoint expose qu'au titre de l'Année 2019 il est proposé d'attribuer à certaines Associations, une subvention de participation à la réalisation de leur objet social et du fait de son caractère d'intérêt local.

Les montants des subventions sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS PROPOSITIONS 2019	FONCTIONNEMENT
36 <sup>ème</sup> DIVISION du TEXAS DRAMONT	3 500,00 €
AD LIBITUM	1 000,00 €
AGIR abcd	600,00 €
AMICALE de L'AUMONERIE des COLLEGES & LYCEES	2 000,00 €
AMICALE des ALSACIENS-LORRAINS	300,00 €
AMICALE des RAPHAELOIS	1 500,00 €
AMICALE du COMITE COMMUNAL FEUX de FORETS	1 200,00 €
AMICALE du PERSONNEL du CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	500,00 €
ARIA CHANT ET RYTHME	2 000,00 €
ASSOCIATION CASSANDRA AIDE AUX ENFANTS AVEC AUTISME	500,00 €
ASSOCIATION des COMBATANTS de L'UNION FRANÇAISE	200,00 €
ASSOCIATION "LES CHATS RAPHAELOIS"	1 800,00 €
ASSOCIATION AMICALE des MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS de FREJUS SAINT-RAPHAEL et ENVIRONS	200,00 €
ASSOCIATION d'AIDE aux VICTIMES d'INFRACTIONS du VAR (A.A.V.I.V.)	2 500,00 €
ASSOCIATION de BOULOURIS pour la QUALITE de VIE	2 500,00 €
ASSOCIATION de PROMOTION CULTURELLE LE GRAAL	3 000,00 €
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des PUPILLES de L'ENSEIGNEMENT PUBLIC du VAR	200,00 €
ASSOCIATION des ACCIDENTES de la VIE	500,00 €
ASSOCIATION des AMIS du MUSEE des TROUPES DE MARINE	1 000,00 €
ASSOCIATION des COMBATTANTS VOLONTAIRES de FREJUS SAINT-RAPHAEL	200,00 €
ASSOCIATION des HARKIS DE FREJUS SAINT-RAPHAEL	1 000,00 €
ASSOCIATION DES LIVRES ET VOUS	500,00 €
ASSOCIATION des OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES DE TOULON	200,00 €
ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVE de L'INSTITUT STANISLAS	4 000,00 €
ASSOCIATION LES AMIS DE PAOLA	5 000,00 €
ASSOCIATION les LUTINS de l'ISCLE	500,00 €
ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS COMBATTANTS de la RESISTANCE & AMIS	200,00 €
ASSOCIATION NATIONALE des CHEMINOTS ANCIENS COMBATTANTS (ANCAC)	200,00 €
ASSOCIATION POUR LE RENOUVEAU DU COMMERCE RAPHAELOIS	10 000,00 €
ASSOCIATION REPUBLICAINE des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE	200,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DU VAR	500,00 €
BIBLIOTHEQUE du CHI FREJUS/SAINT-RAPHAEL	500,00 €
BOULOURIS ANIMATION	4 000,00 €
CERCLE ALGERIANISTE d'AGGLOMERATION	800,00 €

## AR Prefecture

3

083-218301182-20190312-52-DE  
Reçu le 14/03/2019

CHORALE AD PACEM	1 000,00 €
CHORALE L'ESTEREL ENCO	4 000,00 €
CINE PHOTO CLUB MAURES ESTEREL	500,00 €
CLUB d'ASTRONOMIE COPERNIC	1 000,00 €
CLUB PHOTO NUMERIQUE ESTÉREL	500,00 €
COMITE D'ANIMATION D'AGAY	20 000,00 €
COMITE d'ENTENTE et de LIAISON des ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	800,00 €
COMITE D'ANIMATION DU TRAYAS	500,00 €
COMITE des ŒUVRES SOCIALES	609 100,00 €
COMITE REGIONAL DE BRIDGE COTE D'AZUR	600,00 €
COORDINATION des OUTILS RAPHAËLOIS d'AIDE à L'INSERTION et au LOGEMENT	50 000,00 €
COORDINATION des OUTILS RAPHAËLOIS d'AIDE à L'INSERTION et au LOGEMENT (Article 3 – Avenant n° 1 à la convention d'objectifs en date du 25.05.2018)	5 248,00 €
ESTUDIANTINA de SAINT-RAPHAEL	1 000,00 €
FEDERATION NATIONALE des ANCIENS COMBATTANTS d'ALGERIE, MAROC, TUNISIE	200,00 €
FEDERATION NATIONALE des DEPORTES INTERNES RESISTANTS PATRIOTES	250,00 €
GROUPE de RECHERCHE du DÉPÔT LABO de PREHISTOIRE	300,00 €
GROUPEMENT PHILATÉLIQUE SAINT-RAPHAEL - FREJUS	800,00 €
JUSQU'A LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE	200,00 €
LA BERGAME	1 000,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DU VAR	500,00 €
LE CAP	500,00 €
LE CERCLE DRAMONTOIS	5 000,00 €
LES AMIS DE LA LANGUE FRANÇAISE	1 000,00 €
LES ANCIENS des MYRTES	300,00 €
MOVE IN SILENCE	4 500,00 €
MUTUELLE des EMPLOYES MUNICIPAUX	20 000,00 €
NUEVA CASA D'ESPANA	1 200,00 €
PALETTE 83	300,00 €
PARCOURS 83	2 000,00 €
PHONAMBULE MUSIQUE A L'HOPITAL	1 000,00 €
RUCHER ECOLE DU VAR - SECTION VAR EST	500,00 €
SAINT-RAPHAËL ACCUEIL LOISIRS	1 200,00 €
SANT RAFEU AUTO COLLECTION	1 000,00 €
SCRABBLE CLUB SAINT-RAPHAEL FREJUS	600,00 €
SOCIETE des BEAUX ARTS MAURES ESTEREL	3 000,00 €
SOCIETE d'HISTOIRE de FREJUS et de sa REGION	500,00 €
SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	1 500,00 €
SOCIETE PROTECTRICE des ANIMAUX	9 000,00 €
SOCIETE SAINT-VINCENT DE PAUL	1 000,00 €
TOILES & PINCEAUX	200,00 €
TOUCHER DETENTE RELATIONNEL	500,00 €
UN NOËL POUR CHAQUE ENFANT	1 500,00 €
UNION NATIONALE des COMBATTANTS	200,00 €

**AR Prefecture**083-218301182-20190312-52-DE  
Reçu le 14/03/2019

UNION des HARKIS du VAR et SYMPATHISANTS	200,00 €
UNION NATIONALE des PARACHUTISTES	500,00 €
UNION NATIONALE DES PORTES-DRAPEAUX DE France	500,00 €
UNIVERSITE POUR TOUS de L'EST VAROIS	750,00 €
VAR ESTEREL CINEMA	4 000,00 €
VISITE des MALADES dans les ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>813 348,00 €</b>

## AR Prefecture

083-218301182-20190312-52-DE

Reçu le 14/03/2019

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES - PROPOSITIONS 2019</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>
AGAY NAUTIQUE	7 500,00 €
AS DU COLLEGE ALPHONSE KARR	1 500,00 €
AS DU COLLEGE DE L'ESTEREL	1 300,00 €
AS DU LYCEE SAINT-EXUPERY	1 300,00 €
AS INSTITUT STANISLAS	1 300,00 €
ASSOCIATION DES JEUNES SPORTIFS RAPHAËLOIS	10 000,00 €
ASSOCIATION RAPHAËLOISE D'ARTS MARTIAUX	1 500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE RAPHAËLOISE DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	6 500,00 €
ASSR ATHLETISME	5 000,00 €
ASSR TENNIS DE TABLE	5 000,00 €
AZUR SKI CLUB	800,00 €
BATEAUX ET GREEMENTS DE TRADITION	1 000,00 €
CLUB ALPIN FRANÇAIS DE L'ESTEREL	700,00 €
CLUB CŒUR ET SANTE	300,00 €
CLUB NAUTIQUE DE SAINT-RAPHAËL	16 000,00 €
ESSOIR VAROIS BASKET CLUB	3 500,00 €
GV BLEU AZUR FREJUS/SAINT-RAPHAËL	1 300,00 €
GV ESTEREL	500,00
GV SAINT-RAPHAËL	500,00
GYM SAINT-EXUPERY	1 300,00 €
LA BOULE DU XVEME CORPS	1 500,00 €
LA DIANE DE L'ESTEREL	1 500,00 €
LA GAULE DE L'ESTEREL	500,00 €
LE PETIT SAMOURAÏ	1 000,00 €
LES AMIS DE LA PETITE BOULE	1 500,00 €
LES ARCHERS DE SAINT-RAPHAËL/VALESCURE	1 000,00 €
OMNIUM CYCLISTE RAPHAËLOIS	4 000,00 €
PAPAKOOLS RUGBY/SAINT-RAPHAËL	750,00 €
RANDO CLUB RAPHAËLOIS	1 000,00 €
RANDONNEURS DE L'EST VAROIS	600,00 €
SAINT-RAPHAËL COUNTRY CLUB	45 000,00 €
SAINT-RAPHAËL JUDO	1 600,00 €
SAINT-RAPHAËL NATATION	70 000,00 €
SAINT-RAPHAËL TRIATHLON	15 000,00 €
SAINT-RAPHAËL VAR HANDBALL ASSOCIATION	160 000,00 €
SAOS SAINT-RAPHAËL VAR HANDBALL	480 000,00 €
SOCIETE BOULISTE L'ESTANQUE	5 000,00 €
SOCIETE DES JOUTES RAPHAËLOISES	3 000,00 €
STATION NAUTIQUE SAINT-RAPHAËL	15 000,00 €
TAEKWONDO CLUB RAPHAËLOIS	2 000,00 €
TENNIS CLUB D'AGAY	1 500,00 €

## AR Prefecture

083-218301182-20190312-52-DE  
Reçu le 14/03/2019

UNION BOULISTE D'AGAY	2 000,00 €
WADO KARATE CLUB SAINT-RAPHAËL	1 600,00 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>881 850,00 €</b>
<b>CREDITS NON AFFECTES</b>	24 802,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 720 000,00 €</b>

Suite à cet exposé, M. LE MAIRE invite le Conseil Municipal à délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** avoir entendu l'exposé de Mme CHIODI, Adjoint,

**A LA DEMANDE** de M. LE MAIRE,

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE** des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES,

**APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations ci-dessus mentionnées,

**AUTORISE** le versement des subventions ci-dessus listées, avant le vote du Budget Primitif qui reprendra l'intégralité de ces crédits.

**FAIT** et **DELIBERE** en séance, les jour, mois et an que dessus.

**POUR COPIE CONFORME**

Pour le Maire et par délégation,

Le Directeur Général des Services,



Laurent RÉGNÉ